

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N° 48 -2017

Nombre de Conseillers : 10

En exercice : 10

Séance du 30 NOVEMBRE 2017

Présents : 8

Votants : 9

L'an deux mille dix sept le jeudi 30 novembre à 18 h 15, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 23 novembre s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, Mme BLANC Danielle, M. MEYSSONNIER Gérard. Mme TRUCH Céline.

Absents excusés : M.POUILLARD Pierre donne pouvoir à Mme STEFANI Noëlle.

Absent non excusé : M. FAURE Jean Claude

Secrétaire de séance : Gérard MEYSSONNIER

Objet : Vente d'un terrain communal à COSTE CHAUDE à Monsieur SANSONNETTI Benjamin et LIBOUBAN Laura

Le Maire informe l'assemblée présente que Monsieur SANSONNETTI Benjamin et LIBOUBAN Laura demeurant à Tallard ont confirmé par courrier en date du 23 septembre dernier leur intérêt pour un terrain à COSTE CHAUDE, plus précisément le lot N° 5.

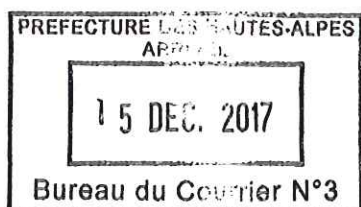
Les conditions proposées sont :

- Lot N° 5 une surface d'environ 803 m² à 85 €/m².
- Les clauses suspensives demandées par le futur acquéreur sont :
 - obtention d'un prêt bancaire
 - obtention du permis de construire

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **Accepte** la proposition de son Maire
- **L'autorise** à signer le compromis de vente chez le notaire.

Fait et délibéré à Lardier et Valença le 30.11.2017



Le Maire
Rémi COSTORIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Costorier', written over a horizontal line.

